

REGLEMENT DU SEJOUR - BERRY-TUDY 2023

Séjour Du Vent dans les Voiles du 22 au 29 avril 2023

Tarif : 290 euros

Association
Centre de Vacances
Berry-Tudy
10 avenue du 11 novembre
18000 BOURGES
02 48 27 53 15
contact@berrytudy.fr

NOM DE FAMILLE :
Enfants concernés

Ce document récence toutes les informations concernant le règlement du séjour de votre/vos enfants. Pour tout renseignement complémentaire et en particulier sur les possibilités d'aides ou d'échelonnement de paiement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat par téléphone (répondeur en dehors des heures d'ouverture) ou par courriel.

<p>Responsable légal ① :</p> <p>Nom: Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>CP : Ville :</p> <p>Portable :</p> <p>@ Mail :</p>	<p>Responsable légal ② :</p> <p>Nom : Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>CP : Ville :</p> <p>Portable :</p> <p>@ Mail :</p>
--	---

Coût total du séjour

Le financement des séjours doit être impérativement finalisé 1 mois avant le départ. Un acompte est demandé à l'inscription. Le montant de cet acompte est de 30% du montant du/des séjour(s) ou du reliquat de ce montant déduit des aides. **L'acompte ne peut cependant pas être inférieur à 50 euros.** Dans le cas où le(s) séjour(s) seraient intégralement pris en charge, l'association s'engage à vous rembourser l'acompte perçu une fois le(s) séjour intégralement réglé(s). **Merci, pour tous les modes de règlement, de faire figurer clairement le(s) nom(s) et prénom(s) du (ou des) enfant(s) inscrit(s).**

Modalités de règlement

A l'inscription, l'acompte doivent obligatoirement être réglés. Pour le règlement du solde :

- Je règle **comptant** le séjour (pension(s), transport)
- Je bénéficie d'aides extérieures, je règle le **solde restant** conformément au plan de financement (voir ci-dessous)
- Je demande un **étalement du solde restant** (voir les modalités avec le secrétariat).
- Je souhaite bénéficier d'un **prélèvement automatique** du solde restant (Mise en place en lien avec le secrétariat).
- Le séjour est **intégralement** pris en charge par des aides extérieures conformément au plan de financement.

LE FINANCEMENT DES SEJOURS DOIT ETRE FINALISE 1 MOIS AVANT LE DEPART

Règlement par chèque(s) à l'ordre de : Association centre de vacances Berry-Tudy							
Règlement en espèces au secrétariat en fonction des heures d'ouverture							
Règlement par virements bancaires :							
Code IBAN	FR76	1480	6180	0070	0922	2001	169
Code BIC - Code SWIFT	AGRIFRPP848						
Mention du virement : Inscription séjour 2023 - Nom de la Famille							

Les aides

En fonction de votre situation personnelle, vous pouvez bénéficier d'aides adaptées. Merci de nous en préciser la nature ici :

Une assistante sociale suit mon dossier :

<p>Nom :</p> <p>Organisme :</p> <p>Qualité :</p> <p>Adresse :</p> <p>Tel :</p> <p>@ Mail :</p>	<p>Cachet de l'organisme :</p>
--	--------------------------------

Pour toutes les aides, vous devez nous fournir impérativement, au moment de l'inscription, les justificatifs des différents organismes concernés.

PLAN DE FINANCEMENT						
Inscription :	Nombre d'enfants (8 - 11 ans) :				Montant	
Séjour Du Vent dans les Voiles		X 290 euros			=	
Réduction	10% à partir de 3 enfants inscrits				=	
COUT TOTAL (T1)						
Organismes sollicités	CAF :					
	Comité d'Entreprise :					
	Conseil départemental (ASE) :					
	Mairie (CCAS) :					
	Secours populaire :					
	Secours catholique :					
	Association familiale :					
	Autres (précisé) :					
TOTAL DES AIDES (T2) :						
Participation de la Famille (T1 - T2) :						
Règlement	Date	Espèce	Chèque	Virement	Prélèvement	
	Solde séjour					
	Paiement échelonné	----- mensualités de ----- € du __ / __ / 2023 au __ / __ / 2023				
Engagement						

Je soussigné, _____, responsable légal de l'enfant : _____ m'engage :

- A fournir à l'Association Berry-Tudy, les informations et documents nécessaires au bon règlement du ou des séjours(s) de mon (mes) enfants.
- A régler, dans les délais convenus par les deux parties, le solde du (des) séjours de mon (mes) enfants(s).

Signature du responsable légal
 précédée de la mention « lu et approuvé »
 Le __ / __ / 2023